

THEME II

Chapitre 1. LE MONDE DES CITES GRECQUES

Apports pour une Mise en partage :

Une même histoire

Les Grecs transmettent leur histoire oralement de génération en génération.

A partir du VIII^e siècle avant J.-C., ces poèmes récités sont mis par écrit et on en retient le nom d'**Homère** comme leur auteur.

L'Iliade raconte la guerre de Troie et le courage du guerrier Achille.

L'Odyssée retrace la fin de la guerre de Troie et le long retour d'Ulysse vers son royaume d'Ithaque.

Une même religion

A travers les écrits, on se rend compte que les Grecs parlent la même langue et utilisent la même écriture.

Ils ont aussi une religion commune qui occupe une place primordiale dans leur société.

Les Grecs sont polythéistes et adorent des **dieux immortels** à leur image.

Les histoires qui racontent leurs aventures ainsi que celles des **héros** s'appellent des **mythes**.

Ils leur construisent des **temples** pour les honorer.

THEME II

Chapitre 1. LE MONDE DES CITES GRECQUES

Apports pour une Mise en partage :

Les cités grecques

La Grèce est un pays méditerranéen, situé au Sud-Est de l'Europe.

Depuis les origines, les Grecs cultivent le blé, l'olivier et la vigne.

Les Grecs de l'Antiquité ont une culture commune : ils ont une même langue, une même écriture (l'alphabet).

Mais ils sont divisés en différentes cités grecques.

Indépendantes les unes aux autres, elles se battent pour étendre leur pouvoir et leur richesse.

Tout autour de la Méditerranée

Entre le VIII^e et le VI^e siècle avant J.-C., de nombreux Grecs quittent leur cité pour des terres inconnues.

Ils cherchent à fonder de nouvelles cités que l'on appelle alors des colonies face à leur ancienne métropole.

Ainsi, le pourtour méditerranéen voit se développer un monde grec de commerce.

THEME II

Chapitre 1. LE MONDE DES CITES GRECQUES

Apports pour une Mise en partage :

Des citoyens

Les **citoyens** athéniens sont environ 40 000 hommes dans la cité.

Pour être citoyen, il faut avoir plus de 20 ans, être né de parents athéniens et avoir accompli un service militaire entre 18 et 20 ans, l'éphébie.

Les citoyens grecs ont **des droits** : ils participent à la vie de la cité, rendent la justice et sont seuls à posséder des terres ou une maison.

Ils ont aussi **des devoirs** : défendre la cité en cas de guerre et participer à la vie religieuse.

L'organisation de la démocratie

Athènes est une **démocratie** de 508 à 332 av. J.-C.
Son gouvernement appartient alors à l'ensemble des citoyens.

C'est l'assemblée des citoyens, **l'Ecclésià**, qui organise la démocratie.

Elle se réunit sur la colline du Pnyx pour voter les lois (quatre fois par mois).

Dix **stratèges** sont élus tous les ans.

Les autres magistrats constituent **la Boulé** et **l'Héliée**.